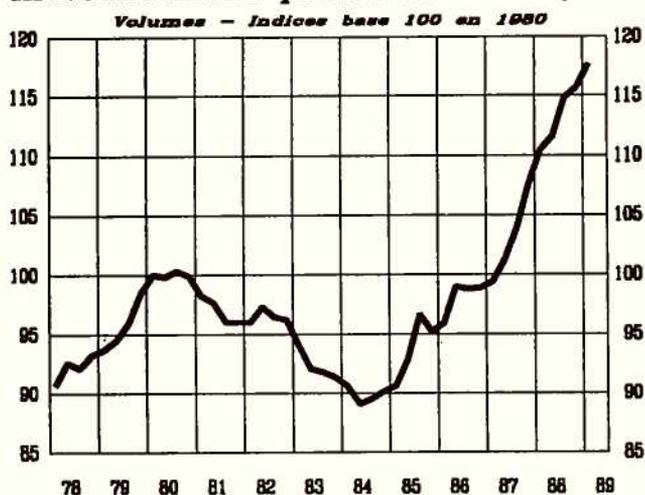


Investissement productif

L'investissement productif continuerait à croître rapidement en 1989 (7 % voire un peu plus). Comme l'année précédente, tous les grands secteurs concurrentiels participeraient à ce mouvement tandis que les dépenses d'équipement stagneraient en volume dans les Grandes Entreprises Nationales.

Investissement productif des SQS-EI



En effet, le récent assainissement des situations financières et le caractère soutenu de la demande, conforteraient l'effort d'équipement des entreprises :

- la poussée des investissements en 1988 a correspondu pour partie à la nécessité pour les entreprises d'adapter leur capacité de production à une demande plus active.

Ce facteur a contribué au rebond de l'investissement industriel et devrait continuer à jouer favorablement en 1989.

En tout état de cause, la persistance de goulots d'équipement, dans un contexte de demande soutenue, du moins à court terme, devrait inciter les entreprises à poursuivre l'ajustement à la hausse de leurs capacités de production ;

- des déterminants plus structurels sont aussi à l'oeuvre telle la recherche d'une meilleure productivité et d'une compétitivité accrue. Stimulée par la perspective de l'ouverture du Grand Marché Européen, celle-ci devrait s'exprimer actuellement d'autant mieux que la situation financière des entreprises s'est notablement redressée.

Les chefs d'entreprises poursuivraient ainsi la modernisation de leur outil de production, ainsi que son adaptation à la fabrication de nouveaux produits ;

- face à ces facteurs, le renchérissement du coût du crédit devrait avoir un impact limité, compte tenu de l'aisance de l'autofinancement et de la situation plus saine des bilans.

A cet égard, la proportion d'entreprises industrielles déclarant pouvoir réaliser tous les investissements nécessaires avoisine 70 % à l'enquête de conjoncture sur les Investissements de juin 1989. Deux ans auparavant, cette proportion n'était que de 55 %.

Investissement productif

Investissement productif des entreprises	Volumes aux prix de l'année précédente				
	Evolutions, %				
Secteur (et pondération 1/)	1985	1986	1987	1988	1989
Grandes Entreprises Nationales (15 %)	-1,6	-7,4	-5,0	1,5	0
Entreprises du secteur concurrentiel (85 %)	6,8	7,9	7,3	11,0	8 à 9
Agriculture (6 %)	-1,8	-7,1	-4,9	11,9	7
Industrie (34 %)	11,8	3,7	5,7	11,2	8 à 9
Commerces-Services (40 %)	5,2	13,9	10,3	11,1	9
BTP (5 %)	-0,9	14,9	10,0	8,5	7
ENSEMBLE DES ENTREPRISES (SQS-EI)	4,9	4,7	5,0	9,4	7

1/ Structure de l'investissement en valeur en 1988.

. L'investissement dans l'industrie concurrentielle

Dans l'industrie concurrentielle l'effort d'équipement se poursuivrait en 1989 à un rythme élevé. En l'état actuel des projets, la croissance de l'investissement serait de l'ordre de 8 % à 9 % (y compris crédit-bail).

Dans l'automobile, l'investissement serait de nouveau extrêmement vigoureux cette année. Il en serait de même dans les sous-secteurs des biens intermédiaires où des tensions sur les capacités de production se sont développées.

Dans les autres sous-secteurs, au contraire, l'investissement pourrait s'essouffler.

Dans les biens de consommation, l'essor observé en 1988 se poursuivrait et l'effort continuerait à porter essentiellement sur l'amélioration de la productivité.

Les perspectives d'investissement sont moins favorables dans les biens d'équipement professionnel et plus particulièrement dans le matériel électrique et électronique professionnel.

Pour la troisième année consécutive, ce secteur serait en net retrait par rapport aux autres grands compartiments de l'industrie : au total l'investissement serait en 1989 à peine supérieur à son niveau de 1986. Il est vrai que la dégradation dans la première moitié des années 80 y avait été notablement moins marquée que dans l'automobile ou les biens intermédiaires, qui font preuve d'un plus grand dynamisme au cours de la période récente. En outre depuis 1986, l'activité s'y est moins développée que dans le reste de l'industrie manufacturière.

Les capacités de production dans l'industrie manufacturière, qui se seraient accrues d'environ 2 % en 1988 1/, continueraient donc à s'accélérer en 1989. Cependant, leur progression resterait modeste, au regard des perspectives d'activité, et les taux d'utilisation devraient se maintenir à des niveaux élevés.

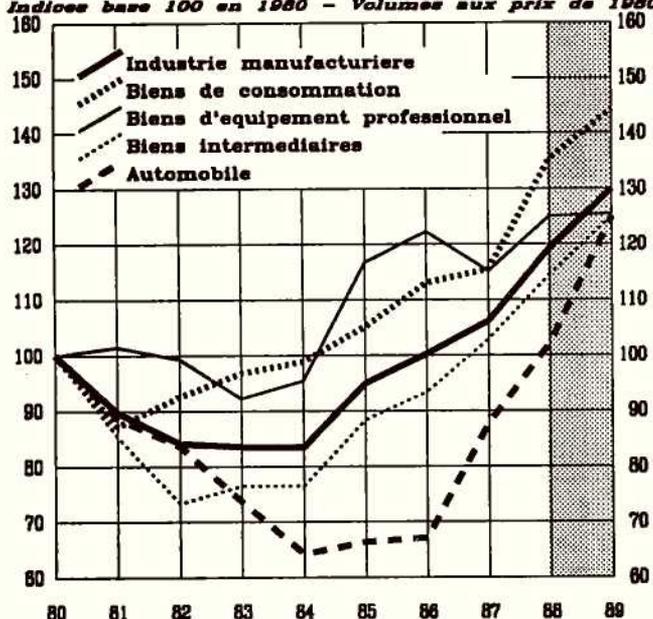
Dans les secteurs où ils sont les plus sensibles, les goulots d'équipement devraient toutefois tendre à se desserrer, en liaison avec un développement considérable des investissements.

1/ Cette évaluation repose sur les marges de capacité fournies par l'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie

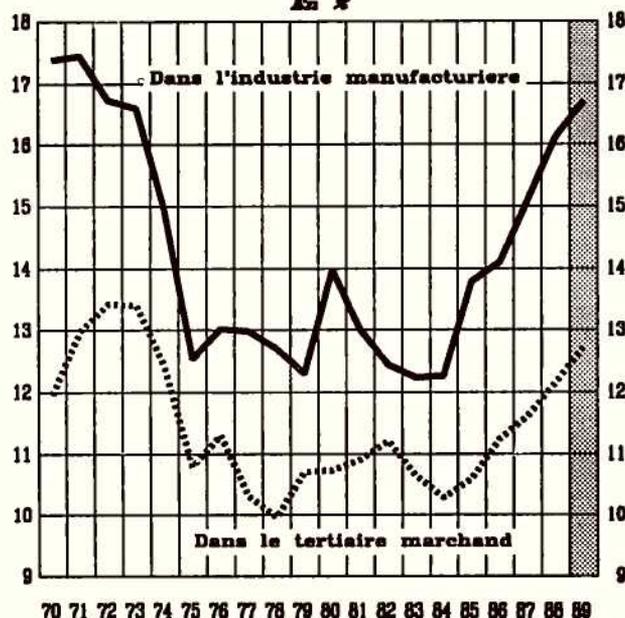
Investissement productif

Enfin, le taux d'investissement dans l'industrie manufacturière, devrait avoisiner en 1989 les niveaux élevés observés avant le premier choc pétrolier et jamais égalés depuis, donnant ainsi une mesure de l'ampleur de l'effort actuel d'équipement.

l'investissement productif dans l'industrie manufacturière
Indices base 100 en 1980 - Volumes aux prix de 1980



Taux d'investissement productif par branche
En %



L'investissement dans les autres grands secteurs

Dans les Grandes Entreprises Nationales (GEN), l'investissement stagnerait en volume en 1989 alors qu'un léger redressement des dépenses d'équipement était intervenu en 1988 grâce à l'accélération du programme TGV-Atlantique et au renouvellement des flottes d'Air Inter et Air France.

Ce dernier facteur contribuerait cette année encore à enrayer la baisse tendancielle initiée en 1981.

Dans le secteur des commerces et services les dépenses d'équipement feraient à nouveau preuve de vigueur en 1989.

Les indicateurs disponibles (immatriculations de petits véhicules utilitaires, mises en chantier de bureaux et de bâtiments commerciaux...), suggèrent un effort d'équipement soutenu en début d'année.

Le mouvement actuellement en cours ne devrait pas connaître d'inflexion majeure d'ici la fin de 1989.

Investissement productif

Ce secteur devrait en effet bénéficier d'une année 1989 encore très favorable en terme d'activité. L'orientation de la consommation serait en particulier très profitable au commerce de détail, tandis que l'activité industrielle continuerait à dynamiser les transports de marchandises les services aux entreprises, ainsi que le commerce de gros inter-industriel.

Sur l'ensemble de l'année, la progression de l'investissement pourrait cependant être en léger retrait par rapport à celle de 1988.

D'une part, compte tenu des prévisions actuelles, l'activité dans les services pourrait être un peu moins soutenue que l'année précédente.

D'autre part, les taux d'investissement dans les commerces et les services marchands se sont considérablement redressés à partir de 1985 et les niveaux atteints en 1988 sont parmi les plus élevés observés depuis 1970, en faisant toutefois abstraction de la période 1971-1973 1/.

Dans le secteur de l'agriculture, les investissements enregistreraient une hausse marquée pour la deuxième année consécutive.

En 1987, les abattages de gros bovins, consécutifs aux quotas laitiers avaient eu une incidence très négative sur l'investissement agricole. L'effet s'était inversé en 1988 avec une première réduction de ces mêmes abattages. En 1989, un repli encore plus sensible devrait induire à lui seul une forte hausse de l'investissement agricole.

L'équipement en matériel et bâtiment, dont la reprise amorcée en 1987 s'est notablement amplifiée en 1988, pourrait quant à lui être freiné par la baisse du revenu agricole intervenue l'année dernière.

Dans le bâtiment et les travaux publics, en raison des besoins d'équipement engendrés par une activité encore soutenue, l'année 1989 devrait se situer dans le prolongement de 1988.

1/ Cette période a eu effet correspondu à une phase d'intense développement de l'activité (la production augmentant en moyenne par an de 5% environ dans les commerces et de plus de 6% dans les services marchands) qui s'est accompagnée de taux d'investissement inégalés depuis.

Production

Au premier trimestre de 1989, le PIB marchand a progressé de 1,3 %, confirmant le retour d'une période de croissance amorcée au second semestre de 1987. Le rythme de croissance devrait ralentir au second trimestre après un premier trimestre très fort, mais l'activité resterait soutenue pour l'ensemble de 1989. Le PIB marchand pourrait s'accroître, en moyenne annuelle, d'environ 3,5 % cette année.

Production marchande par branche													%
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles			
	87.I	87.II	88.I	88.II	89.I	89.II	1987	1988	1989	1987	1988	1989	
	Agro-alimentaire	0,4	0,7	0,4	0,3	0,8	1,1	1,1	0,7	1,9	1,7	0,9	1,3
Energie	1,4	3,0	3,5	0,6	-0,7	2,1	4,4	4,1	1,4	-0,6	3,9	1,0	
Manufacturés	0,7	2,1	2,4	2,2	2,8	2,1	2,8	4,6	5,0	1,1	5,3	4,9	
Biens intermédiaires	1,4	2,1	2,2	2,9	2,6		3,5	5,1		1,8	5,8	4,7	
Biens d'équipement	-0,1	2,2	2,5	2,4	2,3		2,1	4,9		-1,0	5,6	4,4	
Automobile et matériel de transport	1,9	1,5	4,4	-1,1	4,5		3,4	3,3		5,7	4,6	5,5	
Biens de consommation	-0,3	2,0	2,0	2,2	2,8		1,7	4,2		0,3	4,5	4,9	
BTP marchand	1,5	3,2	3,8	1,8	1,7	2,1	4,7	5,6	3,8	3,9	6,6	4,0	
Commerce	0,9	2,0	0,3	1,6	1,3	2,1	2,9	1,9	3,4	2,0	2,6	3,2	
Services	2,4	4,0	2,6	2,3	2,7	1,5	6,4	4,9	4,2	5,9	6,4	4,9	

Au premier trimestre 1989, la production manufacturière a connu une croissance rapide, supérieure à la tendance observée au cours du second semestre de 1988. Celle-ci s'explique en grande partie par une hausse particulièrement vive de l'activité dans la branche automobile et matériel de transport terrestre. De fait, la production du premier trimestre a été tirée par la demande des ménages et surtout par la demande étrangère. Au cours du second trimestre, la croissance serait moindre, notamment en raison du faible nombre de jours ouvrables au cours du mois de mai. Pour le second semestre, la demande semble rester dynamique, et les perspectives de production paraissent favorables. Les réponses aux enquêtes de conjoncture dans l'industrie se stabilisent à un niveau relativement élevé. La demande globale reste soutenue, même si la demande étrangère se tasse légèrement, en particulier dans les biens intermédiaires.

Production

Les biens intermédiaires continuent au début de 1989 à profiter de la hausse de l'activité dans l'industrie et la construction. La croissance se poursuit au rythme atteint au cours du second semestre de 1988. Les perspectives de production restent bonnes pour le second trimestre. Elles retrouvent dans les enquêtes les niveaux atteints vers 1980. La demande reste bien orientée, mais paraît en net recul par rapport aux sommets atteints en 1988. Si le fléchissement de la demande ne s'accroît pas, ce qui semble l'hypothèse la plus probable, la production pourrait continuer à croître au second trimestre mais à un rythme moindre par rapport au premier. Dans les biens d'équipement, la production au cours du premier semestre s'accroît au même rythme qu'en 1988. Dans les enquêtes, les opinions sur la production sont voisines de celles observées à la fin des années 70, et bien supérieures à celles de la période 1981-1986. En outre, la demande demeure particulièrement vive dans ce secteur. Au cours du second semestre, on peut donc s'attendre à une poursuite de la croissance à un rythme voisin de celui atteint depuis 1988.

Dans la construction automobile, la croissance est exceptionnelle au cours du premier trimestre de 1989, après un dernier trimestre de 1988 déjà très favorable. Même si la demande demeure bien orientée, notamment la demande étrangère, il paraît improbable qu'un tel rythme de croissance perdure jusqu'en fin d'année. Les biens de consommation participent au mouvement de croissance globale. Le premier semestre de 1989 devrait poursuivre la tendance observée au cours du second semestre de 1988. L'activité semble devoir être bien orientée au cours du second semestre de 1989. La demande devrait rester soutenue dans ce secteur, compte tenu de la croissance prévisible du revenu des ménages. Les opinions des industriels et des commerçants confirment le dynamisme de la demande globale.

Dans le Bâtiment, Génie Civil et Agricole, la production a progressé en 1988 de 6,6 % en moyenne annuelle ; le mouvement de reprise amorcé en 1986 se trouve ainsi amplifié l'an dernier, notamment en raison de conditions climatiques favorables. L'activité demeure bien orientée au premier trimestre de 1989. La croissance pourrait se poursuivre à un rythme moindre au second semestre.

Dans le secteur du bâtiment, le premier trimestre est marqué par un tassement de 2,7 % des mises en chantier de logement par rapport au même trimestre de l'an dernier. Ce recul est essentiellement imputable au secteur aidé ; il touche plus particulièrement les logements individuels. Au total, néanmoins, la demande en bâtiments industriels demeure très soutenue, de même que les travaux d'entretien. Les perspectives futures restent bien orientées, mais moins favorables qu'en 1988. Cette rupture serait essentiellement imputable au moindre dynamisme des secteurs de l'accession et du locatif aidés. En ce qui concerne les Travaux Publics, l'année 1988 s'est avérée exceptionnelle. Après un début d'année 1989 très favorable, la croissance s'annonce moins soutenue au cours des mois à venir. Les travaux routiers ne progressent que modérément, et les travaux lancés par les grandes entreprises marquent le pas.

La production agricole pourrait augmenter cette année à un rythme voisin de 1988. Les productions animales et végétales connaîtraient à nouveau des évolutions opposées. Les premières profiteraient cette année encore de bonnes récoltes céréalières. Les secondes poursuivraient leur baisse, en raison notamment de la viande bovine. Cependant, la production laitière se stabiliserait suite à la reconduction à l'identique des quotas laitiers.

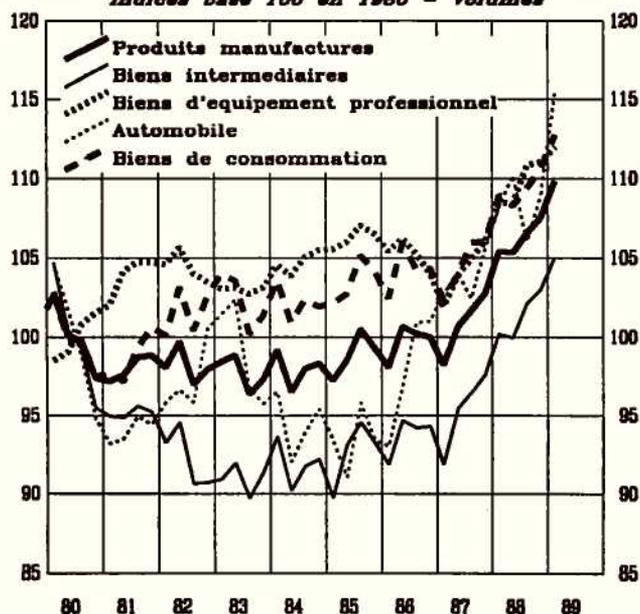
Production

La production d'énergie a baissé fortement au premier trimestre de 1989. La production d'électricité a reculé en raison d'un hiver particulièrement clément, mais devrait retrouver son rythme de croissance antérieur au cours de l'année. Cependant, le raffinage dont la production avait augmenté de 9 % en glissement sur 1988 a fortement chuté début 1989. Les bons résultats antérieurs se trouvent ainsi compromis sans que les perspectives pour la fin d'année soient claires.

L'activité dans le commerce en 1988 a progressé de 2,6 % en moyenne annuelle, mais a subi les à coups causés par l'évolution irrégulière de la consommation : ralentissement au premier trimestre et reprise au second. Pour 1989, la croissance de la production devrait s'avérer supérieure à celle de l'an passé. L'activité dans le commerce de détail est soutenue par une demande vive en biens de consommation. L'année 1989 s'annonce excellente en termes de chiffre d'affaire en volume. L'embellie est particulièrement sensible dans les secteurs du gros équipement du logement et du textile-habillement. L'activité dans le commerce de gros a fortement progressé en début d'année. Elle pourrait ralentir modérément durant l'été, sans compromettre les bonnes perspectives pour le second semestre.

Dans les services marchands, l'activité a progressé en moyenne annuelle de 6,4 % en 1988. La croissance pourrait être moins vive en 1989, de l'ordre de 5 %. Le secteur des hôtels, cafés et restaurants se montrerait particulièrement dynamique, de même que celui des services rendus aux entreprises.

**Production des branches
de l'industrie manufacturière**
Indices base 100 en 1980 - Volumes



Les stocks de produits manufacturés

La contribution des stocks de produits manufacturés à la croissance sera légèrement positive en 1989, après la forte contribution de 1988. L'an passé, l'accélération de la croissance dans les secteurs manufacturiers a entraîné un net mouvement de stockage chez les commerçants. Dans l'industrie, une tendance à la reconstitution de stocks de produits finis s'est manifestée au quatrième trimestre, après un début d'année caractérisé par des niveaux très faibles. Les stocks de matières premières, pour leur part, n'ont cessé de progresser au long de l'année 1988.

En 1988, le stockage en biens intermédiaires est essentiellement le fait des commerçants en gros. Il accompagne la reprise de l'activité industrielle. En revanche, dans l'automobile, la tendance au déstockage est nette, notamment chez les producteurs. Un mouvement de stockage de faible amplitude est à l'oeuvre chez les commerçants de détail non alimentaire et en milieu d'année chez les producteurs de biens de consommation.

Le premier trimestre de 1989 interrompt la dynamique à l'oeuvre en 1988. Une activité particulièrement soutenue entraîne un moindre stockage, essentiellement en biens d'équipement professionnel et biens de consommation. Cette tendance est confirmée par les opinions des commerçants en gros et des industriels concernés dans les enquêtes de janvier 1989. En revanche, dans l'automobile, le premier trimestre est caractérisé par un stockage beaucoup plus intense qu'au second semestre de 1988. Dans les enquêtes, le second trimestre montre un retour progressif vers la normale des opinions sur les stocks, aussi bien chez les industriels que chez les commerçants.

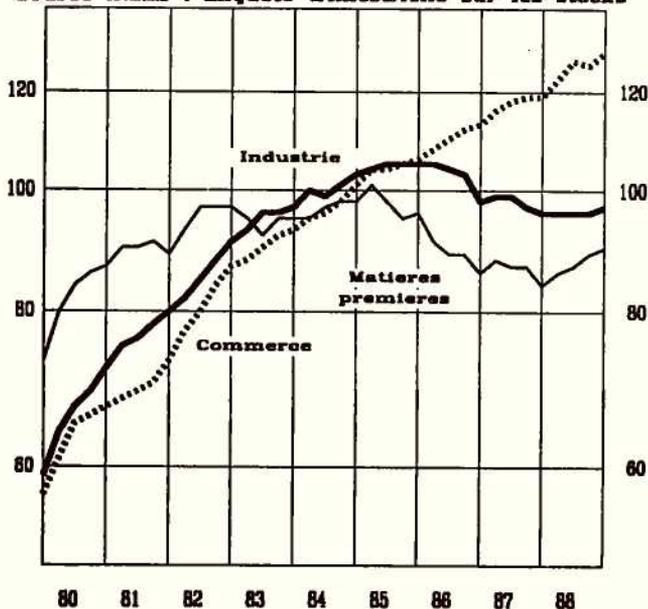
Cette tendance est particulièrement nette dans l'automobile et les biens intermédiaires, mais semble moins assurée en matière de biens d'équipement.

Pour le second semestre de 1989, la formation de stocks aurait tendance à se stabiliser après la reprise de 1988. L'ajustement des stocks au nouveau rythme de croissance de l'activité devrait s'accomplir progressivement. Au total, la contribution des stocks de produits manufacturés à la croissance devrait être très modérée cette année.

Encours de stocks

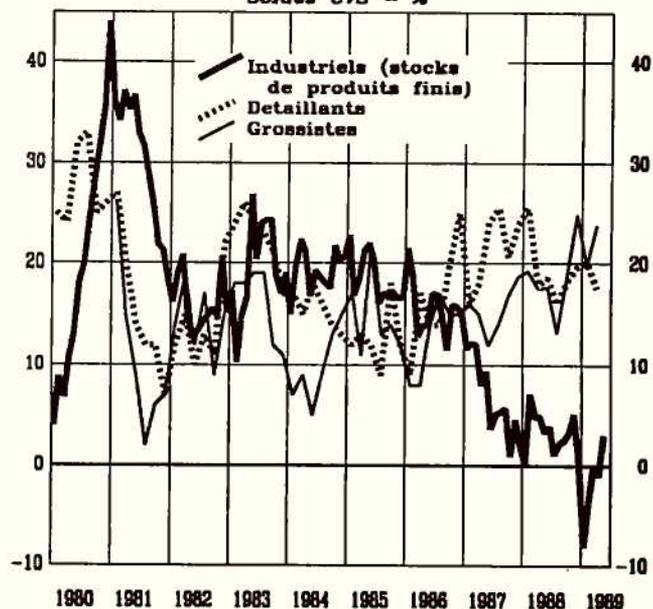
Valeurs CVS - Indices base 100 en 1985

Source INSEE : Enquête trimestrielle sur les stocks



Opinion des chefs d'entreprise sur leurs stocks

Soldes CVS - %



Productivite

En 1989, les gains de productivité mesurés par la croissance de la production par tête, reviendraient vers leur tendance du milieu des années 1980. Dans l'industrie manufacturière, ils seraient ainsi de l'ordre de 4,5 % pour la productivité mesurée hors intérim et de 3,9 % pour la productivité y compris intérim.

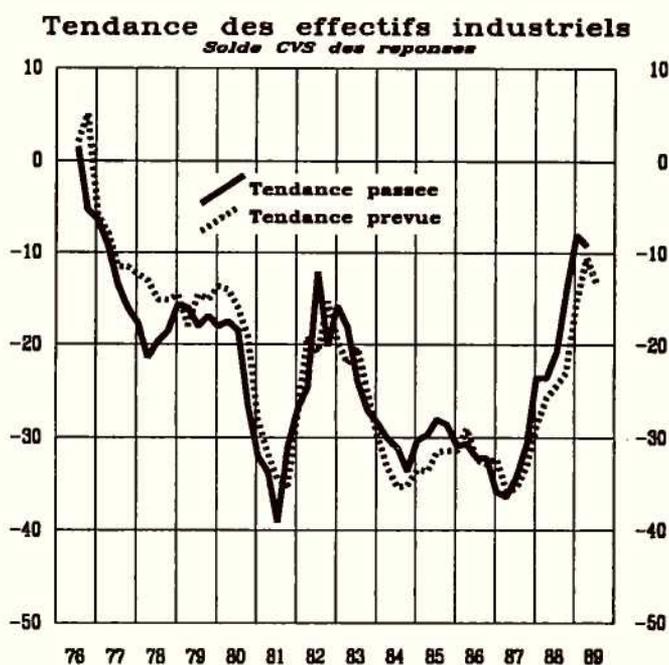
En 1988 l'accélération de la croissance a induit une accélération de la productivité du fait du retard d'ajustement de l'emploi à la croissance : d'une tendance y compris intérim à 3,5 %, ils étaient ainsi passés à 6,2 %. Plus faibles que ce que laissent attendre les estimations sur la période 1970-1986, ils indiquaient un net raccourcissement des délais d'ajustement de l'emploi. Dans ce contexte, si la croissance de la production en 1989 était restée équivalente à celle de 1988, les forts gains de productivité observés en 1988 n'auraient dû persister qu'en partie ; la légère décélération de la production en moyenne annuelle pèse également sur eux.

Au niveau de l'ensemble des branches marchandes, la décélération de la productivité en 1989 (2,5 % après 4,1 % en 1988) peut être interprétée de la même manière : la poursuite de l'ajustement de l'emploi à la production de 1988 et la décélération de la production en 1989 combinent leurs effets pour ramener les gains de productivité vers la tendance observée.

Productivité : taux de croissance annuels					
	1985	1986	1987	1988	1989
Production manufacturière	1,0	0,9	1,2	5,3	4,9
Productivité manufacturière	4,2	3,4	3,9	6,8	4,5
Productivité manufacturière y compris intérim	3,9	3,2	3,6	6,2	3,9
Production branches marchandes	2,1	2,8	3,0	5,0	3,9
Productivité branches marchandes	3,5	3,1	2,6	4,1	2,5

En 1989, l'emploi total devrait augmenter de 200.000 emplois comme 1988. Avec une nette reprise de l'emploi industriel hors main-d'oeuvre intérimaire, une inflexion du recours à l'intérim au profit d'embauches directes et une baisse des emplois liés aux dispositifs d'aide, la nature des emplois créés s'améliorerait ; la croissance de l'emploi total serait ainsi fondée sur de meilleures assises.

D'après les estimations actuelles, les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles (SMNA) continuent à croître au premier trimestre 1989 à un rythme comparable à celui observé en 1988 (+ 0,4 % par trimestre) malgré une forte baisse du nombre de stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) et l'absence de progression des effectifs intérimaires. Ainsi se confirme le net redressement du nombre des emplois dans l'industrie manufacturière même en tenant compte des travailleurs temporaires auxquels elle fait appel.



Depuis un an et pour la première fois depuis la reprise de l'emploi, les emplois à durée indéterminée apparaissent significativement progresser. Ils représenteraient une large part des créations nettes d'emploi. Tandis que la moindre utilisation des travaux d'utilité collective (TUC) et des SIVP ne s'accompagnerait pas d'un recours plus massif aux contrats à durée déterminée, ces derniers seraient plus fréquemment convertis en embauche ferme à leur échéance. Dans le même temps, les titulaires de contrats sans limitation de durée verraient moins souvent leur emploi supprimé comme en témoignent les moindres licenciements économiques.

Sur l'ensemble de l'année 1989, la croissance des effectifs salariés de secteurs marchands non agricoles devrait être à peu près aussi rapide qu'en 1988 (+ 1,5 %) malgré la poursuite du mouvement de baisse des SIVP qui est à relier à l'amélioration globale de la conjoncture du travail comme aux mesures de "moralisation" 1/.

Emploi

Evolution de l'emploi

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Niveaux en fin d'année		
					Taux d'évolution % CVS				Taux d'évolution % CVS			Milliers BRUTS
	87.I	87.II	88.I	88.II	89.I*	89.II*	1987	1988	1989*	1987	1988	1989*
Salariés des secteurs marchands non agricoles	0,4	0,2	0,7	0,9	0,8	0,7	0,6	1,6	1,5	13.542	13.748	13.951
<i>Hors SVP</i>							0,4	1,6	1,8			
Industries y compris BGCA	-0,8	-0,9	0,1	0,1	0,4	0,4	-1,7	0,1	0,8	5.833	5.840	5.886
Industries agro-alimentaires	-0,5	-0,6	-0,5	0,3	-0,3	-0,2	-1,1	-0,2	-0,5	528	527	525
Energie	-1,3	-1,3	-1,9	-1,8	-1,6	-1,8	-2,5	-3,7	-3,4	273	268	259
Bâtiment-génie civil et agricole	0,8	0,5	1,3	0,8	1,0	0,8	1,3	2,1	1,8	1.202	1.228	1.250
Industrie manufacturière	-1,3	-1,4	-0,1	-0,1	0,5	0,5	-2,7	-0,2	0,9	3.824	3.816	3.853
Biens intermédiaires	-0,6	-1,1	0,7	0,7	1,4	0,8	-1,7	1,4	2,2	1.201	1.217	1.244
Biens d'équipement	-1,8	-1,3	0,1	-0,1	0,6	0,7	-3,1	-0,0	1,3	1.130	1.130	1.145
Automobile	-1,6	-2,2	-1,0	-0,9	-0,5	-0,8	-3,8	-2,0	-1,3	363	356	352
Biens de consommation	-1,4	-1,6	-0,9	-0,8	-0,3	0,2	-2,9	-1,4	-0,1	1.129	1.113	1.112
Tertiaire marchand	1,4	1,1	1,1	1,5	1,1	0,9	2,5	2,7	2,0	7.709	7.908	8.065
Commerces	1,1	0,6	0,9	1,3	0,9	0,8	1,7	2,2	1,7	2.039	2.085	2.120
Transports-télécommunications	0,1	0,3	0,1	0,2	0,3	0,2	0,4	0,3	0,5	1.310	1.314	1.320
Services marchands 1/	2,3	1,9	1,8	2,4	1,5	1,5	4,2	4,3	3,0	3.689	3.841	3.955
Banques-assurances	-0,1	-0,0	-0,3	0,0	0,4	-0,1	-0,1	-0,2	0,3	670	669	671
Tertiaire non marchand (y compris TUC)							0,4	0,3	0,5	4.222	4.236	4.256
EMPLOI TOTAL 2/ Hors TUC et SVP							0,3	0,9	0,9	21.306	21.506	21.710
							0,2	1,1	1,3	21.009	21.239	21.518

* prévision

1/ y compris Intérim

2/ y compris salariés agricoles et non salariés

Après deux années de très vive croissance, le recours à l'intérim pourrait nettement s'infléchir au profit d'embauches directes sans que cette modification pèse sur l'emploi total.

La croissance de l'emploi industriel, (même y compris main d'oeuvre intérimaire), devrait accélérer et plus nettement encore dans la seule industrie manufacturière. Avec la vive activité observée en 1988 et les perspectives favorables sur 1989, le retard avec lequel l'emploi s'ajuste à la production, après avoir généré de forts gains de productivité en 1988, favorise cette amélioration en particulier dans les biens d'équipement et les biens intermédiaires. Le retournement de tendance observé en 1988 paraît toutefois entraîner des difficultés de recrutement de cadres et de techniciens mais également d'ouvriers qualifiés (voir encadré).

Malgré une progression de son activité un peu inférieure à celle de l'année dernière, le bâtiment et génie civil agricole continuerait à augmenter ses effectifs (+ 2,2 % y compris intérim). L'emploi du secteur tertiaire marchand hors intérim progresserait lui de manière assez régulière à un rythme un peu moins rapide qu'en 1988 (+ 1,8 %), car l'effet de la baisse des SIVP ne devrait pas être entièrement compensé par la montée en charge des autres dispositifs (contrats de retour à l'emploi ou aide à l'embauche du premier salarié).

Globalement, la hausse de l'emploi total resterait proche de celle enregistrée dans les services marchands non agricoles ; elle représenterait environ 200.000 emplois comme en 1988. Avec un premier semestre marqué par la baisse des TUC et des SIVP, alors que des créations d'emplois sont prévues à l'automne dans les services non marchands (PIL, emploi public, relance des TUC), la croissance de l'emploi total apparaîtrait plus favorable au second semestre.

Effectifs après reclassement des emplois intérimaires

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Niveaux en fin d'année		
	Taux d'évolution %						Taux d'évolution %			Milliers		
	CVS						CVS			CVS		
	87.I	87.II	88.I	88.II	89.I*	89.II*	1987	1988	1989*	1987	1988	1989*
Salariés des secteurs marchands non agricoles*	0,4	0,2	0,7	0,9	0,8	0,7	0,6	1,6	1,5	13.590	13.802	14.006
Industries y compris BGCA	-0,5	-0,6	0,2	0,7	0,6	0,5	-1,1	0,9	1,1	5.983	6.036	6.101
dont : Industries manufacturières	-1,0	-1,0	-0,0	0,4	0,6	0,6	-2,0	0,4	1,2	3.918	3.934	3.979
Tertiaire marchand	1,2	0,8	1,0	1,1	0,9	0,9	2,0	2,1	1,8	7.607	7.766	7.908
dont : Services marchands	1,9	1,3	1,5	1,4	1,3	1,3	3,2	2,9	2,6	3.560	3.664	3.760

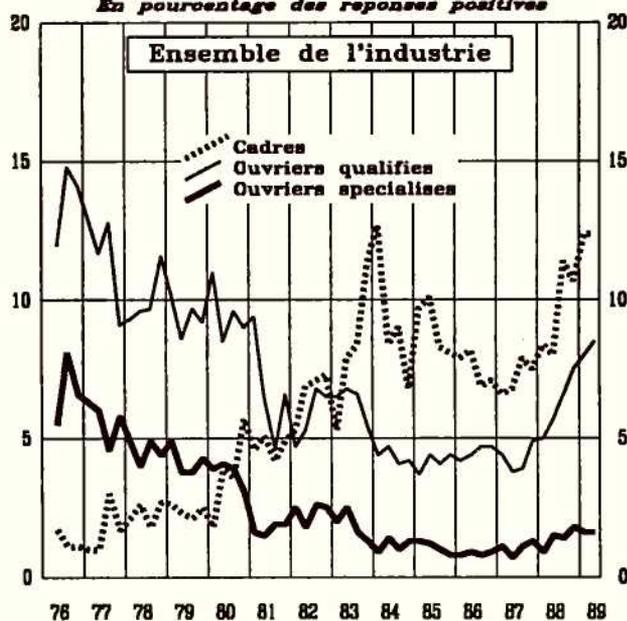
* non compris les salariés intérimaires affectés dans l'agriculture ou le secteur non marchand

Difficultés de recrutement dans l'industrie

En 1989, 12 % des entreprises industrielles ont des difficultés à recruter les cadres et les techniciens dont elles ont besoin, 8 % en ont pour embaucher des ouvriers qualifiés, 6 % des ouvriers non qualifiés. En 1976, ces proportions étaient respectivement de 2 %, 12 % et 6 %.

Difficultés de recrutement

En pourcentage des réponses positives



Ainsi, même lorsque le taux de chômage est de 10 %, les entreprises n'arrivent pas toujours à trouver facilement la main-d'œuvre nécessaire. Ces difficultés révèlent l'accroissement de la dualité du marché du travail. D'un côté les plus qualifiés sont très demandés par les entreprises. Dans les enquêtes sur l'emploi, ils bénéficient d'emplois durables et plutôt bien rémunérés. De l'autre, les actifs sans qualification, de moins en moins recherchés, se trouvent marginalisés par des emplois précaires ou un chômage de longue durée.

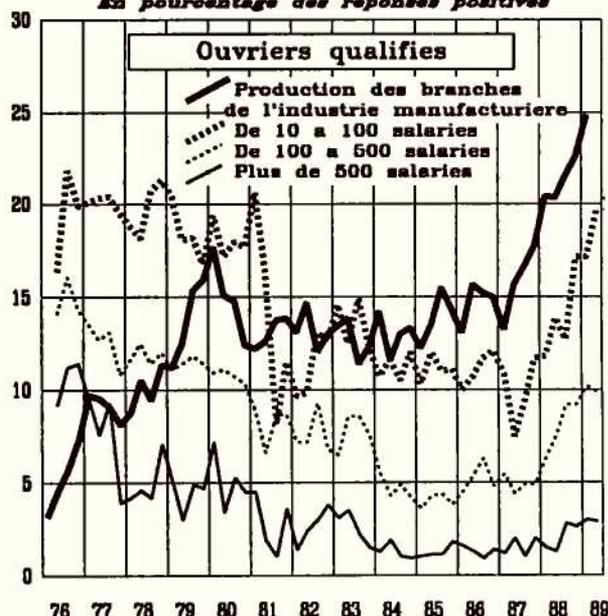
Les difficultés de recrutement des ouvriers qualifiés dépendent étroitement du niveau de l'activité économique. Elles atteignent un minimum au début des années 80 et croissent régulièrement depuis la reprise de 1987, qu'accompagne le développement des investissements de capacité. Les tensions sont cependant moindres qu'en 1976.

Les petites entreprises (moins de 100 salariés) ont plus de peine à embaucher les ouvriers qualifiés dont elles ont besoin. C'est pourquoi les secteurs les moins concentrés, tel celui des biens de consommation, éprouvent quelques difficultés (relativement limitées au demeurant) à recruter ce type de salariés. Le bâtiment, pour sa part, souffre actuellement d'une indéniable pénurie d'ouvriers qualifiés, mais celle-ci est bien inférieure aux besoins exprimés en 1976.

En revanche, les difficultés de recrutement ne touchent guère les ouvriers non qualifiés. Ceci s'explique presque entièrement par les transformations structurelles des gains de productivité : beaucoup d'entreprises ont substitué et substituent encore les machines et les robots aux ouvriers les moins qualifiés.

Difficultés de recrutement Ensemble de l'industrie

En pourcentage des réponses positives

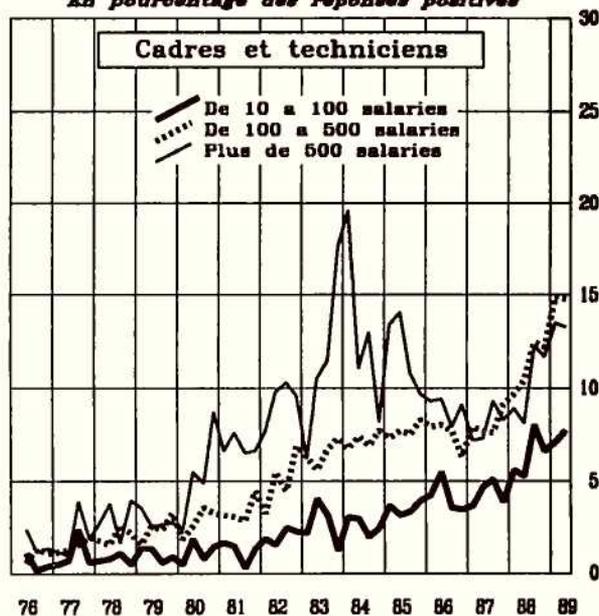


La diminution des effectifs ouvriers, essentiellement peu qualifiés, s'est alors accompagnée d'une demande croissante de cadres et techniciens. La reprise de 1987 ne fait qu'amplifier cette tendance de moyen terme. Elle accentue les difficultés de recrutement pour les techniciens et cadres, sans accroître les tensions portant sur les ouvriers non qualifiés.

Alors qu'en 1976, les entreprises moyennes ressemblaient aux petites, elles se comportent aujourd'hui plutôt comme les plus grandes. Jusqu'à la fin des années 70, d'après les enquêtes sur la structure des emplois, seules les entreprises de plus de 500 salariés employaient en nombre important des techniciens et des cadres. Elles n'avaient alors guère de problèmes à recruter. Mais depuis 1981, pour ces catégories, les goulots d'embauche se rétrécissent dans les entreprises de 100 à 500 salariés. Cette tendance s'accroît depuis 1987 de sorte qu'actuellement ce sont les entreprises moyennes qui éprouvent le plus de difficultés à réaliser de telles embauches. L'automatisation qui se propage peu à peu à toute l'industrie en même temps que la reprise de l'activité a probablement conduit nombre d'entre elles à adopter une organisation du travail beaucoup

Difficultés de recrutement Ensemble de l'industrie

En pourcentage des réponses positives



plus gourmande en cadres et en techniciens. Mais, n'ayant pas l'habitude d'embaucher de tels personnels, elles n'ont sans doute pas encore vraiment mis en place des politiques de gestion de la main-d'œuvre (salaires, carrières) susceptibles de les attirer puis de les fixer. Cadres et techniciens vont plus naturellement vers les grandes entreprises ce qui n'empêche pas ces dernières d'éprouver aussi quelques peines à recruter.

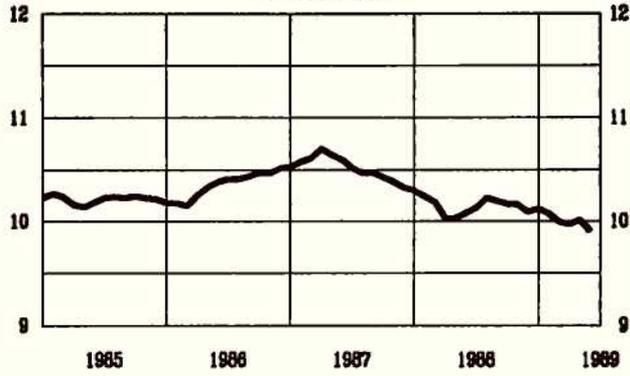
Les secteurs les plus concentrés, tels les biens d'équipement professionnels, ont des besoins analogues à ceux des plus grandes entreprises : pas d'ouvriers spécialisés, peu d'ouvriers qualifiés (OQ), beaucoup de cadres et de techniciens. Fin 1988, près d'une entreprise sur cinq dans ce secteur ne parvenait pas à recruter les techniciens et cadres nécessaires.

Dans l'automobile, il s'agit toujours de réduire des effectifs jugés encore excédentaires. Dans les Industries Agricoles et Alimentaires (IAA), la main-d'œuvre recherchée reste flexible, peu formée, mal rémunérée, et composée essentiellement de femmes dont le taux de chômage est plus élevé que celui des hommes. En effet, il n'y a guère de modification des modes de production et d'organisation du travail.

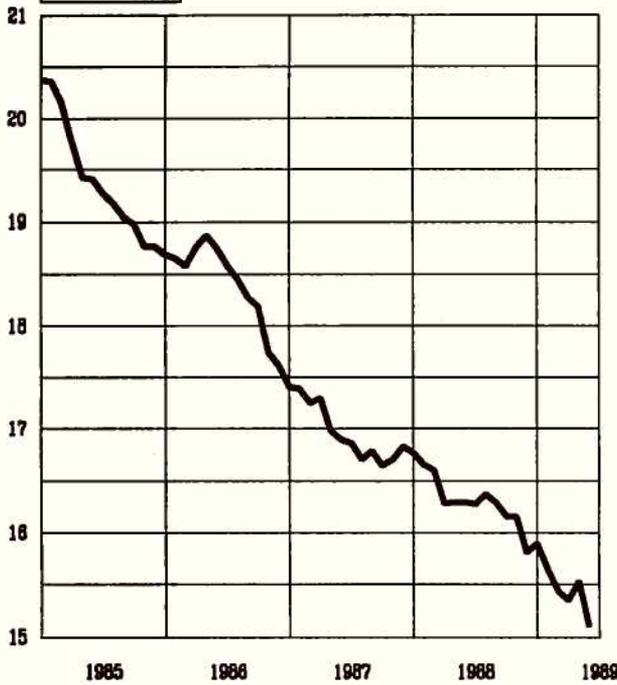
Taux de chômage au sens du BIT

Données CVS
En %

Ensemble

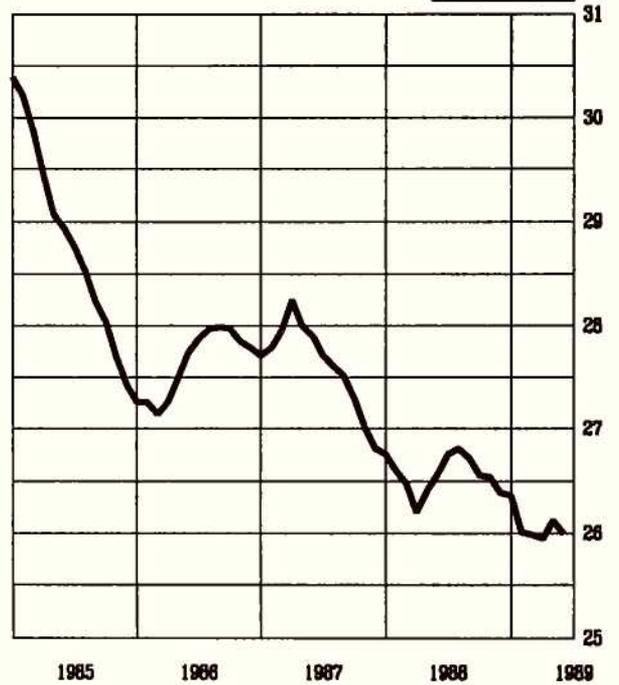


HOMMES

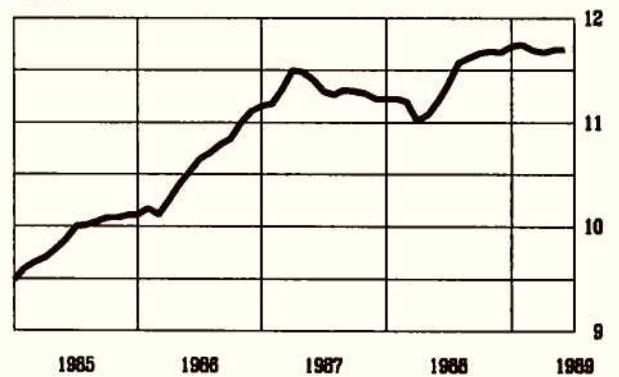
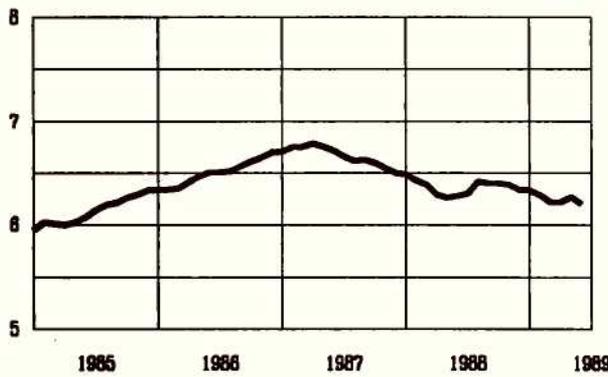


Moins de 25 ans

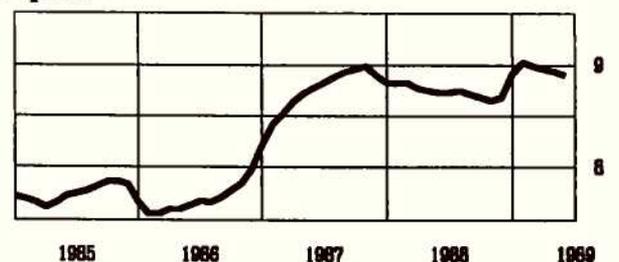
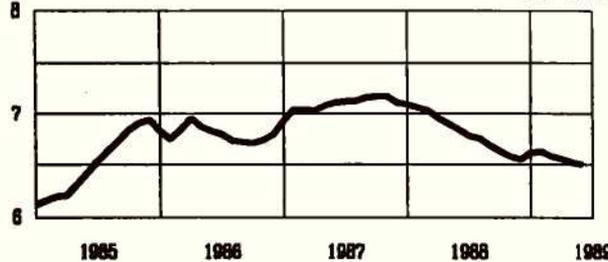
FEMMES



25 à 49 ans



50 ans et plus



Depuis l'été 1988, la croissance vigoureuse de l'emploi permet de réduire le niveau du chômage.

La baisse des demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) assez lente au second semestre de l'année 1988 (- 24.000) s'est accélérée au premier trimestre 1989 (- 41.000) avant de faire place à une stabilisation sur les mois d'avril et mai. C'est toujours pour les jeunes que les DEFM régressent le plus.

Actualisé par le nombre de DEFM, le taux de chômage s'établit à 9,9 % fin mai. Cependant, les résultats de l'enquête emploi de mars 1989, devraient en août prochain réviser à la baisse les taux de chômage d'avril 1988 à avril 1989, et ainsi indiquer que le taux de chômage est descendu significativement en dessous de 10 %.

Le haut niveau de l'activité reste, bien sûr, le principal facteur explicatif du recul du chômage. Au contraire, la politique de l'emploi a une incidence négative ; avec le net fléchissement des stages en faveur des jeunes (TUC, SIVP mais aussi stages 16-25 ans), un lent démarrage des actions en faveur des chômeurs de longue durée et un plafonnement des dispenses de recherche d'emploi, la plupart des dispositifs sont en retrait par rapport à l'année précédente.

Sur l'ensemble de l'année 1989, le dynamisme de l'emploi apparaît amplement suffisant pour absorber la croissance tendancielle de la population active et même faire reculer le nombre de chômeurs.

Cependant les demandes d'emploi en fin de mois pourraient ne diminuer que légèrement. Les différents dispositifs mis en place dans le cadre de la politique de l'emploi viendraient en effet moduler leur évolution.

D'un côté, la montée en charge des stages courts de reclassement professionnel et du crédit-formation destiné aux jeunes sans qualification (en remplacement des stages 16-25 ans), l'amélioration des conventions de conversion (offertes désormais à tous les salariés licenciés pour motif économique) et la relance des stages en faveur des chômeurs de longue durée étendraient l'effet du dispositif déjà existant à quelques dizaines de milliers de personnes supplémentaires ; ces mesures favoriseraient la diminution des DEFM, essentiellement au dernier trimestre.

Par contre, les dispenses de recherche d'emploi (DRE) et l'instauration du revenu minimum d'insertion (RMI) 1/ pèseraient sur l'évolution des DEFM sans pour autant que la situation de leurs bénéficiaires par rapport au chômage (au sens du BIT) soit nécessairement modifiée.

Chomage

Après avoir fortement progressé en 1988 (+ 50.000) le nombre de bénéficiaires de dispense de recherche d'emploi devrait se stabiliser progressivement ; il n'augmenterait que de 20.000 en 1989, et sa contribution à la diminution des DEFM serait donc moindre que les années précédentes.

Quant à l'instauration du RMI, elle pourrait provoquer un accroissement des inscriptions à l'ANPE de 70.000 en 1989, avec un effet plus marqué au second semestre. Le nombre de bénéficiaires pourrait en effet atteindre environ 350.000 personnes à l'automne ; d'après les informations actuellement disponibles il s'agirait surtout de personnes isolées et relativement jeunes qui, pour moitié ne seraient pas déjà inscrites à l'ANPE, et dont beaucoup seraient amenées à le faire dans le cadre du processus d'insertion.

Ainsi le nombre des demandeurs d'emplois inscrits à l'ANPE pourrait augmenter dans les prochains mois. Au dernier trimestre, la croissance soutenue de l'emploi et le développement des actions en faveur des chômeurs permettraient d'inverser ce mouvement.

Au total sur l'année 1989, les demandes d'emploi en fin de mois pourraient légèrement diminuer pour se situer à un niveau proche de l'an dernier en fin d'année.

Taux de chômage au sens du BIT actualisé par les DEFM 1/														%		
	Niveaux en fin de trimestre													Moyennes annuelles		
	87.1	87.2	87.3	87.4	88.1	88.2	88.3	88.4	89.1*	89.2*	89.3*	89.4*	1987	1988	1989*	
ENSEMBLE	10,7	10,5	10,4	10,3	10,0	10,2	10,3	10,1	10,0				10,5	10,1		
Moins de 25 ans	22,3	21,8	21,5	21,3	20,8	21,1	20,9	20,7	20,2				22,0	21,2		
25 ans à 49 ans	8,8	8,6	8,6	8,5	8,3	8,5	8,6	8,6	8,5				8,6	8,4		
50 ans et plus	7,7	7,8	7,9	7,8	7,7	7,6	7,5	7,6	7,5				7,7	7,5		

* prévision
 1/ Les niveaux de taux de chômage calculés à partir d'avril 1988 seront révisés probablement à la baisse, au mois d'août lorsque seront connus les résultats de l'enquête Emploi de mars 1989.

Salaires

De la masse salariale des ENFNA hors GEN à la masse salariale reçue par les ménages

taux de croissance en %

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	87.I	87.II	88.I	88.II	89.I	89.II	1987	1988	1989	1987	1988	1989
Entreprises non financières (67,5)	2,1	2,2	2,4	2,5	3,2	2,7	4,3	4,9	5,9	3,8	4,7	5,8
dont : ENFNA hors GEN (60,5)	2,2	2,2	2,7	2,8	3,4	3,0	4,4	5,5	6,4	4,2	5,1	6,3
GEN (6)	0,7	2,1	-0,9	-0,6	1,3	0,2	2,8	-1,5	1,5	0,5	0,3	1,0
Agriculture (1)	1,2	1,5	1,3	1,2	1,7	1,8	2,7	2,5	3,5	2,2	2,7	3,1
Entreprises d'assurances, organismes et administrations privées (5)	3,1	2,7	2,1	1,9	0,9	1,6	5,8	4,0	2,5	4,9	4,7	2,7
Administrations publiques (26)	1,8	3,7	0,4	1,7	2,5	2,3	5,5	2,1	4,8	2,8	3,6	4,6
Ménages hors EI, reste du monde (1,5)	2,2	0,7	1,4	2,2	2,3	1,3	2,9	3,6	3,6	2,6	3,0	4,0
Masse salariale reçue par les ménages (100)	2,0	2,7	1,8	2,4	2,9	2,5	4,7	4,2	5,1	3,6	4,4	5,4

NB : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1988 (%)

1. Le secteur privé

La progression de la masse salariale brute des entreprises non financières non agricoles, hors grandes entreprises nationales (ENFNA hors GEN) pourrait être en moyenne annuelle de 6,3 % en 1989 après 5,1 % en 1988. Par rapport à 1988 où l'accélération de la masse salariale était la conséquence de celle des effectifs, en 1989 la croissance plus forte du taux de salaire contribue pour environ la moitié à l'accélération de la masse salariale.

Du TSH à la masse salariale des ENFNA hors GEN

%

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	87.I	87.II	88.I	88.II	89.I	89.II	1987	1988	1989	1987	1988	1989
Taux de salaire horaire *	1,8	1,7	1,7	1,7	2,2	2,1	3,5	3,4	4,3	3,5	3,5	4,3
Effectifs *	0,5	0,3	0,9	1,0	1,0	0,6	0,8	1,9	1,6	0,7	1,4	1,9
Durée *	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indicateur de la masse salariale des ENFNA hors GEN	2,3	2,1	2,6	2,7	3,2	2,8	4,4	5,3	6,0	4,2	5,0	6,2
Masse salariale des ENFNA hors GEN	2,2	2,2	2,7	2,8	3,3	3,0	4,4	5,5	6,4	4,2	5,1	6,3

* milieu de trimestre, CVS, pondération comptes trimestriels

Salaires

L'évolution de la masse salariale des ENFNA hors GEN est de 5,8 % sur les douze derniers mois à la fin juin. Pour leur part, les encaissements ACOSS à législation constante croissent sensiblement au même rythme sur la même période (5,9 %). L'accroissement du volume d'heures travaillées (heures supplémentaires) et les primes d'intéressement, deux phénomènes non pris en compte ici, pourraient avoir peu d'impact sur l'évolution des revenus des salariés entre 1988 et 1989 même s'ils en ont sur leur niveau.

L'intéressement

Prévu dès 1959 l'intéressement est une modalité facultative et contractuelle de la participation des salariés aux fruits de l'entreprise, avec la participation proprement dite (obligatoire dans les entreprises de plus de 100 salariés), le plan d'épargne d'entreprise et les différentes formes d'actionariat. Une ordonnance de 1986 a simplifié ses modalités d'application. Depuis lors, il ne cesse de se développer. Le nombre d'accords a triplé entre 1985 et 1988, date à laquelle il devrait y avoir environ un million de salariés concernés.

La formule d'intéressement peut être liée aux résultats de l'entreprise (c'est le cas dans 2/3 des accords environ), ou à des critères variés, pas nécessairement financiers (qualité, productivité...). Il peut ainsi s'intégrer à un projet d'entreprise.

L'intéressement présente d'autres avantages pour les entreprises: il n'est pas soumis aux cotisations sociales, ni à l'impôt sur les sociétés, et introduit un élément de flexibilité collective dans la rémunération globale.

Selon une estimation de la Direction de la Prévision 1/, l'intéressement réalisé au titre de 1988 représenterait 3 à 4 milliards de F, après 1,5 à 3 milliards en 1987.

Sur ce montant, 2/3 environ, soit la partie liée aux résultats, serait versée en 1989. D'autre part, la participation distribuée (y compris intérêts) serait d'environ 6,6 milliards en 1988 et 6,9 milliards en 1989.

En 1988, comme en 1987 l'intéressement et la participation auraient contribué pour 0,5 % à la rémunération nette des salariés.

1/ G. ASSERAF "Intéressement et participation: une contribution non négligeable au revenu des ménages" note 88.BD4.198 du 29.11.1988.

De janvier à avril 1989, le taux de salaire horaire brut ouvrier (TSH) a augmenté de 1,3 % (données provisoires), alors que sur les deux dernières années cette hausse se maintenait entre 0,8 et 0,9 %. Cette accélération du TSH se traduit par une quasi stabilité du pouvoir d'achat sur le trimestre ou sur les 12 derniers mois (respectivement 0,1 % et 0,3 % d'augmentation). Une fois défalquée la hausse de 1 point du taux de cotisation salarié à l'assurance vieillesse au 1er janvier, le pouvoir d'achat du TSH net diminue de 0,9 % sur les 12 derniers mois.

Cette accélération du TSH modère le déplacement du partage de la valeur ajoutée en faveur des entreprises (ex ante mais moins ex post en raison de l'accélération des prix). Cette inflexion pourrait résulter de l'amélioration de leurs résultats de l'exercice 1988, de l'accroissement des conflits salariaux fin 1988 et des difficultés croissantes que rencontrent certaines entreprises à recruter des ouvriers qualifiés (voir l'encadré dans la fiche sur l'emploi).

Salaires

La simultanéité de l'accélération des salaires et des prix suggère que le mécanisme à l'oeuvre n'est pas une simple indexation. Le dépouillement des accords salariaux de branche signés avant le 1er juin 1989 révèle une augmentation des salaires minimums plus forte en 1989 qu'en 1988 : la médiane des relèvements prévus est de 2,5 % contre 2 % un an plus tôt. La moitié des hausses ayant pris effet de janvier à mai se situent entre 1,1 % et 3 % pour une prévision officielle de hausse des prix de 2,2 % sur l'année ; un an avant la fourchette était de 1 % à 2 % pour une prévision de hausse des prix de 2,5 %

Le relèvement de 2,1 % du SMIC au 1er mars joue mécaniquement sur les taux de salaire des plus bas niveaux de qualification ouvrière. Mais la hausse du TSH constatée au 1er avril est nettement supérieure à celle qui avait eu lieu au 1er avril 1987 (1 % contre 1,3 %) malgré une revalorisation du SMIC au 1er mars 1987 plus élevée (2,4 % au lieu de 2,1 %). Le SMIC horaire a été porté à 29,91 F au 1er juillet soit un relèvement de 1,9 % dont 1,6 point en raison de la hausse des prix de janvier 1989 à mai 1989 et 0,15 point induit par la clause "de croissance" qui garantit au SMIC la moitié du gain de pouvoir d'achat de TSH constaté d'avril à avril. Un "coup de pouce" de 0,15 point a permis au SMIC de bénéficier de la totalité du gain de pouvoir d'achat du TSH, comme cela avait été le cas en 1988.

D'avril à juillet, la hausse du TSH peut être estimée à 1,1 % : du SMIC et du TSH, ce serait ce dernier qui aurait, hors "coup de pouce" important, un effet d'entraînement sur l'autre. Sur le second semestre 1989, le glissement du TSH pourrait être de 2,2 % avec sans doute une hausse légèrement plus forte au quatrième trimestre qu'au troisième en raison des clauses de rendez-vous de fin d'année. Au total, le TSH augmenterait en moyenne annuelle de 4,1 %, soit 0,5 % en termes réels (respectivement 3,4 % et 0,7 % en 1988).

Les salaires : augmentation nominale déclarée par les industriels dans la trimestrielle
Taux mensuel corrigé du biais



Pouvoir d'achat du taux de salaire horaire brut des ouvriers et du SMIC

%

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	87.I	87.II	88.I	88.II	89.I*	89.II*	1987	1988	1989*	1987	1988	1989*
Taux de salaire horaire	1,9	1,6	1,7	1,7	2,4	2,2	3,5	3,4	4,6	3,3	3,4	4,1
SMIC	3,4	0,0	3,3	0,0	4,0	0,0	3,4	3,3	4,0	4,0	2,7	4,2
Indice prix de détail	1,5	0,9	1,8	1,5	2,0	1,6	2,4	3,3	3,7	3,1	2,7	3,6
Pouvoir d'achat { TSH	0,4	0,7	-0,1	0,2	0,4	0,6	1,1	0,1	0,9	0,2	0,7	0,5
{ SMIC	1,9	-0,9	1,5	-1,5	2,0	-1,6	1,0	0,0	0,3	0,9	0,0	0,6

* Prévisions

NB : les glissements sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier pour les prix et pour les salaires

Salaires

2. Le secteur public

Augmentation de l'indice brut des traitements dans la Fonction Publique : accord salarial du 17 novembre 1988				Contributions en points (%)	
1988		1989			
Effet report 1987 1/	0,76	1,29	Effet report 1988		
Effets courants 1988 : 2/	1,95	2,14	Effets courants 1989 :		
	dont :		dont :		
1) Mesures catégorielles	0,63	0,64	1) Mesures catégorielles C et D 3/		
2) Mesures générales :			2) Mesures générales :		
1 % en mars } 1 % en septembre }	1,17	0,27	1 point d'indice en février		
2 points d'indices en décembre	0,05	0,83	1 % en mars		
		0,40	1,2 % en septembre		
Rappel de 2 points d'indice d'octobre et novembre versés en décembre	0,10				
Indice brut FP	2,71	3,43	Indice brut FP		
<p>1/ L'effet report de l'année n-1 sur l'année n est la hausse de l'indice entre l'année n-1 et n résultant du niveau atteint en fin d'année n-1 : c'est la notion de l'acquis. Pour faire ce calcul, nous avons retiré de l'indice de décembre de l'année n-1 les effets transitoires dus aux rappels (comme celui des 2 points d'indice d'octobre et novembre versés en décembre 1988).</p> <p>2/ Les effets courants sont les contributions à la hausse de l'indice en moyenne annuelle des mesures catégorielles et générales de l'année.</p> <p>3/ Le chevronnement étant considéré comme une mesure de type individuel n'était pas pris en compte dans l'indice. Sa suppression en janvier a coïncidé avec l'octroi d'une mesure catégorielle équivalente pour l'ensemble des personnels de catégorie C. Cette mesure catégorielle est prise en compte par l'indice, ce qui apure en une seule fois l'omission passée du chevronnement. Si l'évolution à moyen terme de l'indice est correcte, sa hausse en 1989 est sur-estimée.</p>					

L'augmentation de la masse salariale versée par l'ensemble des administrations publiques serait de 4,6 % en moyenne annuelle de 1988 à 1989 compte tenu d'une hausse des effectifs de 0,1 %.

L'accord sur les salaires dans la Fonction Publique pour les exercices 1988 et 1989 signé le 17 novembre 1988 conduit à une hausse de l'indice des traitements bruts de 3,4 % en moyenne annuelle de 1988 à 1989, soit 2,3 % en net compte tenu du relèvement de 1 point du taux des cotisations vieillesse salarié. La hausse des prix prévue en moyenne annuelle étant de 3,6 %, l'indice des traitements baisserait en termes réels de 0,2 % pour le brut et de 1,3 % pour le net. En tenant compte de l'effet de carrière (GVT positif estimé à 1,7 % - 1,9 %), la rémunération en termes réels des présents-présents augmenterait de 1,5 % à 1,7 % en brut et de 0,4 % à 0,6 % en net.

A ces effets de l'accord salarial, il faut ajouter des mesures catégorielles constituées pour l'essentiel du "plan Jospin". Ces mesures concernent l'amélioration des débuts de carrière, une revalorisation indiciaire et surtout indemnitaire. Intervenant à la rentrée 1989, leur effet sur l'indice des traitements serait limité à 0,3 - 0,4 point en 1989 avec un fort effet report 1990. L'effet de ces mesures sur la masse salariale intégrera la revalorisation indemnitaire (non prise en compte dans l'indice) et sera amplifié par la hausse des recrutements prévue par le ministère de l'Education nationale.

Salaires

Enfin au delà de la Fonction Publique, il faut prendre en compte dans la masse salariale de l'ensemble des administrations publiques l'impact du plan "infirmières" évalué à 2 milliards et prenant effet au premier trimestre 1989.

L'instruction de politique salariale donnée globalement pour 1988 et 1989 dans les entreprises publiques prévoyait une hausse de la rémunération moyenne des personnels en place (RMPP) de 8,8 % pour les deux années. Si pour les quatre entreprises à statut (SNCF, RATP, EDF-GDF, CDF), les augmentations générales prévues pour 1989 sont de l'ordre de 2,2 % comme dans la Fonction Publique, pour la SNCF et la RATP, ces augmentations générales sont complétées en 1989 par des mesures catégorielles, ainsi que par des bonifications d'ancienneté venant augmenter le GVT positif de ces entreprises.

De plus, en marge des accords salariaux beaucoup d'entreprises publiques en particulier dans les secteurs de la banque et du transport aérien, ont également conclu des accords d'intéressement et de participation qui prévoient le versement de sommes qui ne sont pas comptabilisées en salaires mais peuvent constituer un complément de rémunération significatif.

Evolution du pouvoir d'achat de l'indice des traitements bruts dans la fonction publique

	%											
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	87.I	87.II	88.I	88.II	89.I*	89.II*	1987	1988	1989*	1987	1988	1989*
Indice brut (1)	0,9	1,6	1,6	1,6	1,9	1,5	2,5	3,3	3,4			
(2)	0,9	7,5	-4,0	2,8	0,7	1,5	8,5	-1,3	2,2	1,1	2,7	3,5
Indice des prix de détail	2,1	1,0	1,7	1,4	2,1	1,5	3,1	3,1	3,7	3,1	2,7	3,6
Pouvoir d'achat (1)	-1,2	0,6	-0,1	0,2	-0,2	0,0	-0,6	0,2	-0,3			
(2)	-1,2	6,4	-5,7	1,4	-1,4	0,0	5,2	-4,4	-1,4	-1,9	0,0	-0,1

(1) Avec rappels de décembre réaffectés
(2) Sans réaffectation

* Prévisions, y compris plan Jospin

La mesure de l'évolution des rémunérations dans la Fonction Publique

Le salaire moyen par tête, donnée comptable, est égal au quotient de la masse salariale par le nombre d'agents évalué en équivalent temps plein. L'évolution du salaire moyen se décompose en deux éléments :

- le premier est la variation de l'indice de salaire à structure constante. Il représente ce qu'aurait été l'évolution du salaire moyen si chacun des agents était resté figé dans son poste, sans entrées, sorties, avancements ni promotions. Cet indice mesure ce qui, dans l'évolution individuelle des salaires, n'est dû qu'aux augmentations générales et catégorielles. Dans la pratique du calcul, l'indice des traitements dans la Fonction Publique ne prend en compte que le traitement de base, déterminé par l'indice de l'agent et la valeur du point, et augmenté de l'indemnité de résidence et du supplément familial, à l'exclusion des primes. Les rappels sont comptabilisés au moment de leur versement ;

- le second élément est l'effet de la variation de structure (GVT solde) de la population employée. Dans l'hypothèse d'un régime permanent, c'est-à-dire d'un strict renouvellement de la population étudiée dans chacun des postes de travail, cet effet serait nul.

Cet effet de la variation de structure est lui-même la résultante de l'effet de carrière (GVT positif), qui représente l'incidence sur l'évolution du salaire moyen des avancements et promotions, et de l'effet des entrées-sorties, qui, dans le cas de la Fonction Publique correspond essentiellement aux conséquences, sur la structure de la population employée, des départs à la retraite et des recrutements.

Dans une perspective différente, mais complémentaire, est utilisée l'évolution du salaire moyen des présents-présents (ou rémunération moyenne du personnel en place). Celui-ci mesure la variation globale de la rémunération moyenne des salariés qui, employés tout au long d'une période déterminée, ont bénéficié, non seulement des augmentations générales et catégorielles, mais aussi des améliorations éventuelles de leur situation individuelle. Il convient de bien souligner les liens étroits qui existent entre ce dernier concept et ceux utilisés précédemment : l'évolution du salaire moyen des présents-présents est égale, en première approximation, au produit de l'indice de salaire à structure constante et de l'effet de carrière.